

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 977**1^{er} octobre 2004****SOMMAIRE**

2C Evolution S.A., Luxembourg	46850	HPLC S.A., High Performance Logistics & Consulting S.A., Niederanven.	46874
Activ Hotel Management S.A., Munsbach	46895	Hymmo S.A., Windhof.	46853
Agrar-Lux, S.à r.l., Grevenmacher	46862	IMC (International Mall Company) S.A., Luxembourg	46888
Alibi, S.à r.l., Luxembourg.	46860	IMC (International Mall Company) S.A., Luxembourg.	46889
Astral International Holding S.A., Luxembourg	46890	Immo Gérances, S.à r.l., Luxembourg	46880
Averna International S.A., Luxembourg	46857	Immo Gérances, S.à r.l., Luxembourg	46881
Avery Dennison Holding Luxembourg, S.à r.l., Rodange	46875	Immo Lux-Airport II S.A., Luxembourg	46859
Avisia Propreté, S.à r.l., Bertrange	46887	Immo Lux-Airport II S.A., Luxembourg	46859
Avisia Propreté, S.à r.l., Bertrange	46887	Immo-Partners, S.à r.l., Capellen	46861
Azurlux S.A.H., Luxembourg	46894	Infabid, S.à r.l., Luxembourg	46863
Blocker Holding S.A., Luxembourg	46870	Investment So.Te.Co. International S.A., Luxembourg	46883
Blue Azur S.A., Luxembourg	46891	ISC Investors In Sapien and Cuneo S.A., Luxembourg	46873
British Blu Holding S.A., Luxembourg	46890	Keane, Piper & Associates S.A., Luxembourg	46875
Bucher Invest Holding S.A., Luxembourg	46892	Koenigspitze S.A., Luxembourg	46892
CL International S.A., Luxembourg	46888	Luxina S.A. (Holding), Luxembourg	46858
Clorin S.A., Luxembourg.	46889	MCR S.A., Luxembourg	46885
Coiffure Hoffmann et Noire, S.à r.l., Luxembourg.	46892	MCR S.A., Luxembourg	46886
Compagnie Financière Saint Paul S.A., Luxembourg.	46886	Megapode S.A., Münsbach	46893
Conforto Holding S.A., Luxembourg	46850	Megapode S.A., Münsbach	46893
Cover Fin. Holding S.A., Luxembourg	46882	Mol Europe S.A., Luxembourg	46863
Die.Far S.A., Luxembourg	46871	Mol Europe S.A., Luxembourg	46863
Due Esse S.A., Luxembourg	46885	Movilliat Promotions S.A., Windhof.	46858
EIB, S.à r.l., Hesperange	46864	Movilliat Terrains S.A., Windhof	46855
Emmedifin S.A.H., Luxembourg.	46887	Owest Holding I S.A., Luxembourg	46872
Ersel Finance S.A., Luxembourg	46878	PCM Investments, S.à r.l., Luxembourg.	46867
Euron S.A.H., Luxembourg.	46883	PTL Holdings Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.	46858
European Broadcasting System S.A., Luxembourg	46851	QLI Administration, S.à r.l., Luxembourg	46892
European Free Media S.A., Luxembourg.	46871	QLI Administration, S.à r.l., Luxembourg	46892
Fin-Astra Lux S.A., Luxembourg	46873	Rav S.A., Luxembourg	46890
Financière K2 Holding S.A., Luxembourg	46875	RCW Holdings, S.à r.l., Luxembourg	46864
Fincapital Holding S.A., Luxembourg	46894	Semika S.A.	46851
Georges Faber Opticien, S.à r.l., Luxembourg	46884	Semika S.A., Luxembourg.	46851
Ghelck Properties S.A., Luxembourg	46867	SF Motta S.A., Luxembourg	46882
Gian Burrasca S.A., Luxembourg.	46885	Sibelga S.A.	46852
H2O Investissements et Finance S.A., Luxembourg.	46851		
Hair Finance S.A.H., Luxembourg	46878		
Heisenberg Finance S.A.H., Luxembourg	46877		

Sibelga S.A., Luxembourg	46852	Société Financière du Nord S.A.H.	46856
Sigelux S.A., Luxembourg	46894	Société Financière du Nord S.A.H., Luxembourg .	46856
Skytec Group S.A., Luxembourg.	46895	Société Financière L.Dapt S.A.	46857
Skytec Group S.A., Luxembourg.	46895	Société Financière L.Dapt S.A., Luxembourg	46857
Société Commerciale M.E.N. S.A., Leudelange. . .	46896	Société Holding Financière Oxalis S.A.	46859
Société de Gestion et de Participations Financières S.A. "GEPAFIN"	46852	Société Holding Financière Oxalis S.A., Luxem- bourg	46859
Société de Gestion et de Participations Financières S.A. "GEPAFIN"	46852	Sogepar, S.à r.l., Foetz	46866
Société de Lavallois S.A.H.	46853	Sopage, S.à r.l., Foetz	46882
Société de Lavallois S.A.H., Luxembourg	46853	(La) Sphera S.A., Luxembourg	46878
Société Financière Anigh S.A.	46854	State Street Building Kirchberg II S.A., Luxem- bourg	46866
Société Financière Anigh S.A., Luxembourg	46854	State Street Building Kirchberg II S.A., Luxem- bourg	46866
Société Financière Baccarat Holding S.A., Luxem- bourg	46854	Tag Heuer International S.A., Luxembourg.	46866
Société Financière Baccarat Holding S.A., Luxem- bourg	46854	Tag Heuer International S.A., Luxembourg.	46866
Société Financière d'Arles S.A.H.	46855	THQ Wireless International, S.à r.l., Luxembourg	46896
Société Financière d'Arles S.A.H., Luxembourg . .	46855	Threwid Furniture S.A., Luxembourg.	46883
Société Financière de Nolay S.A.	46856	Universal Trading Cy, S.à r.l., Luxembourg	46896
Société Financière de Nolay S.A., Luxembourg . .	46856	Y.A.C. Finance Holding S.A., Luxembourg.	46884

CONFORTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 6.465.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 juillet 2004

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2009:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edmond Ries.

Pour extrait conforme.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06168. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060925.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

2C EVOLUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2734 Luxembourg, 39, rue de Wiltz.

R. C. Luxembourg B 100.205.

—

Procès-verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 22 juillet 2004

Le 22 juillet 2004, à 10.00 heures, se sont réunis auprès du siège social les actionnaires de la société 2C EVOLUTION S.A., pour délibérer sur le suivant

Ordre du jour:

1) Révocation d'un Administrateur-délégué

Assume la présidence de la séance Madame Staes Chantal, laquelle, après avoir vérifié que la totalité du capital social est présente ou représentée, appelle Monsieur Vasta Roberto, qui accepte, aux fonctions de secrétaire et déclare ouverte la séance.

Résolution

Sur le point à l'ordre du jour l'assemblée délibère, à l'unanimité, de révoquer l'administrateur Perrot Michel de son mandat et des pouvoirs d'Administrateur-délégué, sans rien changer en rapport à son mandat d'administrateur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président a levé la réunion.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07567. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060955.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

H2O INVESTISSEMENTS ET FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.449.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060334.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2004.

SEMIKA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 20.245.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliataire, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société SEMIKA S.A. établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Maître D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06451. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060914.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SEMIKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.245.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 9.15 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9.20 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06453. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060915.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

EUROPEAN BROADCASTING SYSTEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 66.759.

La Société a été constituée suivant acte reçu par M^e Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 octobre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 934 du 28 décembre 1998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06455, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un Mandataire

(061067.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SIBELGA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 23.151.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliaire, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société SIBELGA S.A. établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Maître D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060918.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SIBELGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 23.151.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 9.20 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9.25 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060919.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS FINANCIERES S.A. «GEPAFIN»,

Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 32.993.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliaire, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société SOCIETE DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS FINANCIERES S.A. «GEPAFIN» établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Maître D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06463. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060921.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS FINANCIERES S.A. «GEPAFIN»,

Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 32.993.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 9.45 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

46853

Ordre du jour:

Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9.50 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060922.3/3842/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE DE LAVALOIS S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 33.134.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliaire, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société SOCIETE DE LAVALOIS S.A.H. établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Maître D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06479. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060923.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE DE LAVALOIS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 33.134.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 9.50 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9.55 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060924.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

HYMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 10, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 93.951.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Signature.

(060981.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE FINANCIERE ANIGH S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 43.859.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliataire, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société SOCIETE FINANCIERE ANIGH S.A. établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Maître D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06482. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(060926.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE FINANCIERE ANIGH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 43.859.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 10.00 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.05 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06484. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(060927.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE FINANCIERE BACCARAT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 35.750.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliataire, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société SOCIETE FINANCIERE BACCARAT HOLDING S.A. établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Maître D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06486. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(060934.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE FINANCIERE BACCARAT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 35.750.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 10.05 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

46855

Ordre du jour:

Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.10 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06487. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060938.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE FINANCIERE D'ARLES S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 34.544.

—
La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliataire, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société SOCIETE FINANCIERE D'ARLES S.A.H. établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Maître D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06488. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060943.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE FINANCIERE D'ARLES S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 34.544.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 10.10 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.15 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06491. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060944.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

MOVILLIAT TERRAINS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 10, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 59.968.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Signature.

(060982.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE FINANCIERE DE NOLAY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 38.408.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliaire, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société SOCIETE FINANCIERE DE NOLAY S.A. établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Maître D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06493. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(060946.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE FINANCIERE DE NOLAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 38.408.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 10.15 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.20 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06495. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(060947.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE FINANCIERE DU NORD S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 35.358.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliaire, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société SOCIETE FINANCIERE DU NORD S.A.H. établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Maître D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06498. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(060949.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE FINANCIERE DU NORD S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 35.358.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 10.20 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.25 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet
Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060950.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE FINANCIERE L.DAPT, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 17.728.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliaire, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société SOCIETE FINANCIERE L.DAPT établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme
 Maître D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06501. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060952.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE FINANCIERE L.DAPT, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 17.728.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 10.25 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur
 Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur
 Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.30 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet
Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06502. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060954.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

AVERNA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 38.928.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05787, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
 Signature
 Un Mandataire

(061078.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

LUXINA S.A. (HOLDING), Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Luxembourg, 37-39, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 21.542.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le deux juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Li Guang Yuan, homme d'affaires, demeurant à rue Shu Guang Hua Yuan n° 4, CHN-100037 Beijing (Chine), ici représenté par Monsieur Jean Wagener, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 30 juin 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a prié le notaire instrumentaire de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme LUXINA S.A. (HOLDING), avec siège social à Luxembourg, fut constituée sous la dénomination PARYMEX S.A. suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Bascharage, en date du 5 avril 1984, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 128 du 14 mai 1984, dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 juin 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1254 du 31 décembre 2001.

- La société a actuellement un capital social de trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

- Le comparant déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, savoir Monsieur Li Guang Yuan, prénommé.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société LUXINA S.A. (HOLDING).

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société LUXINA S.A. (HOLDING).

Les livres et documents comptables de la société LUXINA S.A. (HOLDING) demeureront conservés pendant cinq ans à L-1724 Luxembourg, 37-39, boulevard du Prince Henri.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénoms, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Wagener, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 6 juillet 2004, vol. 428, fol. 13, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 juillet 2004.

H. Hellinckx.

(061014.3/242/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

MOVILLIAT PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 10, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 56.545.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Signature.

(060983.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

PTL HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 63.102.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS04745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061057.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE HOLDING FINANCIERE OXALIS, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 37.294.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliataire, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société SOCIETE HOLDING FINANCIERE OXALIS établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Maître D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06504. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060956.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE HOLDING FINANCIERE OXALIS, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 37.294.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 10.30 heures.

Sont présents:

Monsieur Guy Glesener, Administrateur

Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur

Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.35 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06506. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060957.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

IMMO LUX-AIRPORT II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 72.019.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Signature.

(060993.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

IMMO LUX-AIRPORT II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 72.019.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 avril 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- Monsieur Jan Vanhevel, administrateur-délégué, demeurant Max Hermanlei, 8, B-2930 Braasschaat, Belgique, Président.

- Monsieur Philippe Haers, head of the real estate department of KBC BANK, demeurant 70, Duivenstraat, B-6052 Blanden, Belgique,

- Madame Bea De Wolf, chargée de relations KBC Bank N.V., demeurant 53, Hyacintenstraat, B-9300 Aalst, Belgique.

- Monsieur Hubert De Peuter, Responsable Service Titrisation et Investissements, demeurant 9, Mezendreef, B-3140 Keerbergen, Belgique.

Est nommée réviseur d'entreprises, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- ERNST & YOUNG, Société Anonyme, 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06165. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060992.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

ALIBI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 76.340.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 12 mai 2004

La séance est ouverte à 15.00 heures à Luxembourg.

Bureau

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Monsieur Charles Convent

Secrétaire: Monsieur Gilles Caviglia

Scrutateur: Monsieur Claude Karp

Composition de l'Assemblée

Sont présents ou représentés les associés indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que toutes les parts sociales sont représentées.

Que tous les associés étant présents et/ou représentés et se reconnaissant dûment convoqués, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

Exposé du président

Monsieur le Président expose que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Démission de Monsieur Lens Jean-François comme gérant technique
2. Attribution officielle de la fonction de gérant technique avec le droit de co-signature obligatoire à Monsieur Gilles Caviglia pour l'exploitation de l'agence de publicité ALIBI, S.à r.l.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'ordre du jour exposé par Monsieur le Président est confirmé et reconnu exact par l'Assemblée, celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Délibération

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale prend note de la lettre de démission de Monsieur Jean-François Lens comme gérant technique, adressée le 31 mars 2004 à la société ALIBI, S.à r.l.

Les membres de l'assemblée acceptent la démission de Monsieur Jean-François Lens à partir de ce jour, 12 mai 2004 et lui donne entière décharge pour l'exécution de sa fonction jusqu'à ce jour.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide des pouvoirs de signature suivants:

à

Monsieur Gilles Caviglia

2C, rue du 9 mai 1944

L-2112 Howald

également nommé Gérant technique à compter de ce jour

Et à

Monsieur Charles Convent

144, avenue du Prince d'Orange

B-1180 Bruxelles

pour l'exploitation d'une agence de publicité de la société ALIBI, S.à r.l. à L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

Messieurs Gilles Caviglia et Charles Convent pourront engager la société sous leur seule signature jusqu'à un montant journalier de EUR 5.000,- (cinq mille euros).

Toute opération dépassant le montant de 5.000,- euros doit obligatoirement porter leurs deux signatures, conjointement.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Monsieur le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Lecture faite, les membres du bureau et les associés qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Signature / Signature / Signature / Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur / Associé 1 / Associé 2 / Associé 3

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03754. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061013.3/000/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

IMMO-PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8311 Capellen, 128, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 68.984.

L'an deux mille quatre, le seize juillet.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1) La société LUX-LUX-LUX HOLDING S.A.H., avec siège social à L-8399 Windhof, 7, rue de l'Industrie, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 56.896,

détentrice de quatre-vingts (80) parts sociales,

ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Fulvio Faeta, ci-après qualifié.

2) Monsieur Claudio Bortolotti, conseiller économique, né à Udine (Italie) le 12 janvier 1958, demeurant à L-7283 Béréldange, 89, Cité Grand-Duc Jean,

détenteur de dix (10) parts sociales,

ici représenté par Monsieur Fulvio Faeta, ci-après qualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 14 juillet 2004, laquelle, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

3) Monsieur Fulvio Faeta, directeur de société, né à Rome (Italie) le 13 novembre 1958, demeurant à L-3450 Dudelage, 16, rue du Commerce,

détenteur de dix (10) parts sociales.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls associés de la société IMMO-PARTNERS, S.à r.l., avec siège social à L-8311 Capellen, 128, route d'Arlon, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 68.984, constituée sous la dénomination de COLTIVAZIONE SPERIMENTALE TARTUFI LUXEMBOURG, S.à r.l. suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 mars 1999, publié au Mémorial C, numéro 419 du 7 juin 1999 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 juillet 1999, publié au Mémorial C, numéro 727 du 30 septembre 1999, suivant acte (e. a. changement de la dénomination en BORTOLOTTI & C., s.à r.l.) reçu par le notaire instrumentant en date du 28 novembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 481 du 27 juin 2001, suivant acte (e. a. changement de la dénomination en IMMO-PARTNERS, S.à r.l.) reçu par le notaire instrumentant en date du 5 juillet 2002, publié au Mémorial C, numéro 1343 du 17 septembre 2002, suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 novembre 2002, publié au Mémorial C, numéro 1762 du 11 décembre 2002 et suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 juillet 2003, publié au Mémorial C, numéro 982 du 24 septembre 2003,

se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'accepter la démission de Monsieur Francesco Mammone comme gérant technique pour le département exploitation d'une entreprise d'installation de chauffage, de sanitaire, de ventilation et de climatisation et lui donnent décharge de sa fonction.

Deuxième résolution

Les associés décident d'accepter la démission de Monsieur Daniele Testa comme gérant technique pour le département exploitation d'une entreprise d'installation électrique et lui donnent décharge de sa fonction.

Troisième résolution

Les associés décident d'accepter la démission de Monsieur Fulvio Faeta comme gérant administratif et lui donnent décharge de sa fonction.

Quatrième résolution

Les associés décident de nommer Monsieur Luigi Cellini, ingénieur, né à Rome (Italie) le 7 août 1975, demeurant à L-3450 Dudelage, 16, rue du Commerce, comme gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à sept cents euros (EUR 700,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Faeta, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 20 juillet 2004, vol. 429, fol. 83, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 23 juillet 2004.

A. Weber.

(061017.3/236/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

AGRAR-LUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale 1.

H. R. Luxemburg B 46.934.

Im Jahre zweitausendvier, den zweiundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit Amtwohnsitz in Grevenmacher.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechtes AGH AGRARHANDEL GmbH, mit Sitz in Kaiserslautern, gegründet am 4. Januar 1973, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichtes Kaiserslautern unter der Nummer HR B 1324,

hier vertreten durch zwei Geschäftsführer

1. Herr Helmut Wenzel, Diplom-Volkswirt, wohnhaft in D-67678 Mehlingen, Gartenstrasse 31,

2. Dame Gabriele Hertfelder, Diplom-Kauffrau, wohnhaft in D-69198 Schriesheim, Rennewart Süd Nr. 7
zu dieser Funktion ernannt am 28. Juni 2004,

Die Gesellschaft AGH AGRARHANDEL GmbH, vertreten wie hiervor erwähnt, handelnd in ihrer Eigenschaft als einzige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung AGRAR-LUX, S.à r.l., mit Sitz in L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale 1, eingetragen im Handelsregister Luxemburg, unter der Nummer B 46.934,

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 8. März 1994, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 242 vom 20. Juni 1994, zuletzt abgeändert auf Grund einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung am 22. März 2004, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 502 vom 13. Mai 2004.

Die alleinige Gesellschafterin erklärt eine Generalversammlung der Gesellschaft abzuhalten und ersucht den amtierenden Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Gesellschafterversammlung erklärt die Demission von Herrn Bernd-Heinrich Raskin, Rechtsanwalt, wohnhaft in D-55206 Gau-Bischofsheim, Silvanerweg 4, als alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft mit beschränkter Haftung AGRAR-LUX, S.à r.l. mit sofortiger Wirkung anzunehmen und gewährt ihm Entlast.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafterversammlung ernennt auf unbestimmte Zeit zu den Geschäftsführern der Gesellschaft mit beschränkter Haftung AGRAR-LUX, S.à r.l.:

- Herrn Helmut Wenzel, Diplom-Volkswirt, geboren in Kaiserslautern, am 7. Mai 1956, wohnhaft in D-67678 Mehlingen, Gartenstrasse 31, und

- Dame Gabriele Hertfelder, Diplom-Kauffrau, geboren in Crailsheim, am 24. Januar 1960, wohnhaft in D-69198 Schriesheim, Rennewart Süd Nr. 7.

Die Gesellschaft wird in allen Fällen rechtsgültig verpflichtet durch die alleinige Unterschrift eines jeden Geschäftsführers.

Die Kosten und Honorare dieser Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde zu Grevenmacher, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komparenten in einer ihnen kundigen Sprache, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: H. Wenzel, G. Hertfelder, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 juillet 2004, vol. 528, fol. 19, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Stempelpapier auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 26. Juli 2004.

J. Gloden.

(061196.3/213/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

MOL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 52.388.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Signature.

(061015.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

MOL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 52.388.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue à Luxembourg le 15 juillet 2004

Le rapport du liquidateur concernant l'exercice 2003 est approuvé.

Les comptes annuels et l'affectation du résultat au 31 décembre 2003 sont approuvés. Les résultats sont affectés de la manière suivante:

- Résultats reportés: USD 102.342,94

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

MOL EUROPE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05768. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061023.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

INFABID, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 6, rue d'Anvers.
R. C. Luxembourg B 65.037.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le deux juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Min Li Yi, homme d'affaires, demeurant Appartement 43, Building numéro 12, Import Mansion, Er-Li-Gou, Haidian District, Beijing (Chine),

ici représenté par Monsieur Jean Wagener, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 30 juin 2004.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentaire:

- Que suite à une cession de parts datée du 5 février 2004, dûment acceptée par la société, en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915, relative aux sociétés commerciales, il est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée INFABID, S.à r.l., ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 6, rue d'Anvers, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 1998, publié au Mémorial C numéro 659 du 16 septembre 1998, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 17 décembre 2003.

Ladite cession de parts, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

- Que le capital social de la société est de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-). Il est représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

- Qu'il déclare être le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée INFABID, S.à r.l. et il déclare expressément vouloir procéder à la dissolution de la société à responsabilité limitée.

Que partant, il se trouve investi de tout l'actif de la société dissoute et répond personnellement de tous les engagements sociaux, et qu'il n'y a donc pas lieu à la nomination d'un liquidateur.

Qu'il consent à toute reprise des actifs et passifs de la société dissoute, à cet effet il signe tous actes et procès-verbaux, substitue et fait tout le nécessaire.

En conséquence, il a requis le notaire instrumentaire de lui donner acte de ses déclarations concernant la société à responsabilité limitée INFABID, S.à r.l., ce qui lui a été octroyé.

Les livres et documents comptables de la société demeureront conservés pendant cinq ans à L-1130 Luxembourg, 6, rue d'Anvers.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Wagener, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 6 juillet 2004, vol. 428, fol. 13, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 juillet 2004.

H. Hellinckx.

(061016.3/242/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

EIB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5863 Hesperange, 14, allée de la Jeunesse Sacrifiée.

R. C. Luxembourg B 56.871.

Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juillet 2004

En date du sept juillet deux mille quatre,

- Monsieur Donato Tedesco, demeurant L-6951 Olingen, 17, rue de Flaxweiler, et

- Monsieur Mathias Joseph Schmit, demeurant à L-1232 Howald, 39, rue Ernest Beres,

seuls et uniques associés de la société se sont réunis au siège et ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Première résolution

Monsieur Donato Tedesco est révoqué de sa qualité de gérant administratif de la société avec effet au 30 juillet 2004. Entière décharge lui est accordée pour la durée de son mandat.

Deuxième résolution

Est nommée nouvelle gérante administrative à partir du 1^{er} août 2004, Madame Rita Tedesco-Ceccacci, sans état particulier, née le 8 juillet 1947 à Gubbio (I) et demeurant à L-6951 Olingen, 17, rue de Flaxweiler, qui accepte.

Hesperange, le 7 juillet 2004.

D. Tedesco / M. J. Schmit.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05660. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061032.3/820/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

RCW HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.

R. C. Luxembourg B 71.456.

DISSOLUTION

In the year two thousand and four, on the thirteenth of July.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

RCW INVESTMENTS LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of the Channel Islands, having its registered office at Canada Court, Upland Road, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands,

here represented by Mrs Cynthia Kalathas, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Amsterdam and Jerusalem, on July 7, 2004.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of RCW HOLDINGS, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 28, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg (R. C. Luxembourg B 71.456), incorporated pursuant to a notarial deed on the 20th of August 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 17th of November 1999 number 860. The articles of incorporation were modified pursuant to a notarial deed on the 8th of December 1999 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 16th of February 2000, number 149.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following:

- that the share capital of the Company is fixed at EUR 13,000.- (thirteen thousand euro) represented by 520 (five hundred and twenty) shares, with a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each;

- that it is the sole owner of all the shares of the Company and that in such capacity it hereby resolves to dissolve the Company with effect from today;

- that, in its capacity as liquidator of the Company, it declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been paid or fully provided for, that the sole shareholder is vested with all assets and hereby declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and any yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed;

- that it has full knowledge of the articles of incorporation and the financial situation of the Company;
- that the accounts of the Company with respect to the financial years from January 1, 2003 to December 31, 2003 and from January 1, 2004 to the present date are approved at the date of the present meeting;
- that discharge is granted to the managers of the Company for the execution of their mandates;
- that the books and corporate documents of the dissolved Company will be maintained during the period of five (5) years at the following address: 28, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day cited at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by her first and last name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le treize juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

RCW INVESTMENTS LIMITED, une société constituée et existant sous les lois des Iles Anglo-Normandes, ayant son siège social à Canada Court, Upland Road, St Peter Port, Guernsey, Iles Anglo-Normandes,

ici représentée par Madame Cynthia Kalathas, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam et à Jérusalem, le 7 juillet 2004,

laquelle restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Cette société est l'associé unique de RCW HOLDINGS, S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 28, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg (R. C. Luxembourg B 71.456), constituée suivant acte notarié en date du 20 août 1999 et publié le 17 novembre 1999 dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 860. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 8 décembre 1999 et publié le 16 février 2000 dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 149.

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que le capital social de la Société a été fixé à 13.000,- EUR (treize mille euros) représenté par 520 (cinq cent vingt) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune;
- que le comparant détient toutes les parts sociales de la Société et qu'en qualité d'associé unique il décide de prononcer la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;
- qu'en agissant en qualité de liquidateur de la Société, le comparant déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, que l'associé unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; par conséquent la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;
- que le comparant a parfaitement connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;
- que les comptes de la Société relatifs aux exercices sociaux du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003 et du 1^{er} janvier 2004 à ce jour sont approuvés à la date de la présente dissolution;
- que décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exécution de leur mandat;
- que les livres et documents de la Société seront conservés pendant la durée de cinq (5) ans au 28, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, les débats sont clos.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande du comparant que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Kalathas, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 juillet 2004, vol. 887, fol. 10, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 juillet 2004.

J.-J. Wagner.

(061546.3/239/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

STATE STREET BUILDING KIRCHBERG II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 86.278.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Signature.

(061047.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

STATE STREET BUILDING KIRCHBERG II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 86.278.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2003

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- ERNST & YOUNG société anonyme, 7, Parc d'activité Syrdall, L- 5365 Munsbach.

Luxembourg, le 16 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS06153. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061042.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

TAG HEUER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 52.964.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02255, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061053.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

TAG HEUER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 52.964.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS01928, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061051.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOGEPAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 1A, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 40.763.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04239, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour SOGEPAR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061146.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

GHELCK PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.847.

L'an deux mille quatre, le neuf juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de GHELCK PROPERTIES S.A., R.C. Numéro B 72.847, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 80 du 25 janvier 2000.

La séance est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les dix-huit mille cinq cents (18.500) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cent quatre-vingt-cinq mille euros (EUR 185.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, Monsieur Sébastien Coyette, comptable, né le 4 septembre 1965 à Arlon - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 17.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Uhl, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 63, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

J. Elvinger.

(061111.3/211/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

PCM INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 101.251.

In the year two thousand and four on the twenty-eighth of June.

Before Us, Maître Jacques Delvaux, Notary residing in Luxembourg.

There appeared:

APAX WW NOMINEES LIMITED - A/C AE5, having its registered office at 15 Portland Place, London W1B 1PT, England, here represented by Mr Gérard Maîtrejean, Attorney at law, residing at 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 25, 2004;

The appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary to enact the following:
- That it is the sole current shareholder (the «Shareholder») of PCM INVESTMENTS, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by deed of notary Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, on the 21st day of May 2004, in the process of being published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, having its registered office in L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard Prince Henri, registered with the Luxembourg trade register under number B 101.251;

- That the Shareholder has decided to deliberate on the points of the following agenda:

1. Increase the subscribed capital by an amount of five hundred and twenty-five thousand Euros (EUR 525,000.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) to five hundred and thirty-seven thousand five hundred Euros (EUR 537,500.-), by the issuance of five thousand two hundred and fifty (5,250) new ordinary shares with a par value of one hundred Euros (EUR 100.-);

2. Subscription to four thousand seven hundred and fifty (4,750) new shares by the Shareholder, by means of a contribution in cash;

3. Acceptance of the subscription and full payment by the contribution in cash of five hundred (500) new shares by Stichting Administratiekantoor Aandelen PCM Investments;

4. Acceptance and acknowledgement that Stichting Administratiekantoor Aandelen PCM Investments is a new shareholder of the Company;

5. Modification of Article 6.1, paragraph one, of the Articles of Association of the Company so that Article 6.1 will read:

«Art. 6.1. First paragraph (Subscribed and paid up share capital)

The Company's corporate capital is fixed at Five Hundred Thirty-Seven Thousand Five Hundred Euros (EUR 537,500.-) represented by Five Thousand Three Hundred and Seventy-Five (5,375) shares («parts sociales») with a par value of One Hundred Euro (EUR 100) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

6. Miscellaneous.

- That, on the basis of the agenda, the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholder, represented as stated here-above, decides to increase the subscribed capital by an amount of five hundred and twenty-five thousand Euros (EUR 525,000.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) to five hundred and thirty-seven thousand five hundred Euros (EUR 537,500), by the issuance of five thousand two hundred and fifty (5,250) new ordinary shares with a par value of one hundred Euros (EUR 100.-), each having the same rights and obligations as the existing shares and to have them subscribed and entirely paid up by the Shareholder and Stichting Administratiekantoor Aandelen PCM Investments as follows:

Subscription - Payment

* APAX WW NOMINEES LIMITED - A/C AE5, having its registered office at 15 Portland Place, London W1B 1PT, England, represented as stated here-above, declares to waive partially its preferential subscription right in favor of Stichting Administratiekantoor Aandelen PCM Investments and to subscribe to four thousand seven hundred and fifty (4,750) ordinary shares and to have them fully paid up to their nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) each, by contribution in cash;

Thereupon intervenes:

* Stichting Administratiekantoor Aandelen PCM Investments, having its registered office at the Municipality of Amsterdam (The Netherlands), here represented by Mr Gérard Maîtrejean, prenamed, by virtue of a proxy given on June 25, 2004, which declares to subscribe to five hundred (500) ordinary shares and to have them fully paid up to their nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) each, by contribution in cash.

Evidence of the full payment of the five thousand two hundred and fifty (5,250) newly issued ordinary shares has been given to the undersigned notary through a bank certificate, so that the amount of five hundred and twenty-five thousand Euros (EUR 525,000.-) is from now on at the disposal of the Company.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Shareholder and Stichting Administratiekantoor Aandelen PCM Investments, now acting as a new shareholder of the Company, represented as stated here-above, decide to amend article 6.1 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«Art. 6.1. First paragraph (Subscribed and paid up share capital)

The Company's corporate capital is fixed at Five Hundred Thirty-Seven Thousand Five Hundred Euros (EUR 537,500) represented by Five Thousand Three Hundred and Seventy-Five (5,375) shares («parts sociales») with a par value of One Hundred Euro (EUR 100) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 7,012.-.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil quatre, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

APAX WW NOMINEES LIMITED - A/C AE5, ayant son siège social au 15 Portland Place, London W1B 1PT, England, ci représentée par M^e Gérard Maîtrejean, avocat, résidant professionnellement au 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg, en vertu d'une procuration du 25 juin 2004;

La partie comparante, représentée comme stipulé ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est l'associé actuel unique (l'«Associé») de PCM INVESTMENTS, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte du notaire Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 mai 2004, en voie de publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri, et enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.251;

- que l'Associé a décidé de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

1. Augmentation du capital souscrit d'un montant de cinq cent vingt-cinq mille Euros (EUR 525.000,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) à cinq cent trente-sept mille cinq cents Euros (EUR 537.500,-), par l'émission de cinq mille deux cent cinquante (5.250) nouvelles parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-);

2. Souscription à quatre mille sept cent cinquante (4.750) nouvelles parts sociales ordinaires par l'Associé par contribution en numéraire;

3. Acceptation de la souscription et de la libération par contribution en numéraire de cinq cents (500) nouvelles parts sociales ordinaires par Stichting Administratiekantoor Aandelen PCM Investments;

4. Acceptation et reconnaissance que Stichting Administratiekantoor Aandelen PCM Investments est un nouvel associé de la Société;

5. Modification de l' Article 6.1, premier paragraphe, des statuts de la Société, l'Article 6.1 aura désormais la teneur suivante:

«Art. 6.1. Premier paragraphe (Capital souscrit et libéré)

Le capital social est fixé à cinq cent trente-sept mille cinq cents Euros (EUR 537.500,-) représenté par cinq mille trois cent soixante-quinze (5.375) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

6. Divers.

- que les Associés Actuels ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L' Associé, représenté comme sub-mentionné, décide d'augmenter le capital social d'un montant de cinq cent vingt-cinq mille Euros (EUR 525.000,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) à cinq cent trente-sept mille cinq cents Euros (EUR 537.500,-), par l'émission de cinq mille deux cent cinquante (5.250) nouvelles parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-), chacune ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes et de les avoir entièrement souscrits et libérées par l' Associé et Stichting Administratiekantoor Aandelen PCM Investments comme suit:

Souscription - Libération

* APAX WW NOMINEES LIMITED - A/C AE5, ayant son siège social au 15 Portland Place, London W1B 1PT, England, ci-représentée comme indiqué ci-dessus, déclare renoncer partiellement à son droit de souscription préférentiel en faveur de Stichting Administratiekantoor Aandelen PCM Investments et souscrire à quatre mille sept cent cinquante (4.750) nouvelles parts sociales ordinaires et de les libérer intégralement jusqu'à concurrence de leur valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune par contribution en numéraire;

Intervient ensuite:

* Stichting Administratiekantoor Aandelen PCM Investments, ayant son siège social à la Municipalité d'Amsterdam (Pays-Bas), ci-représentée par M. Gérard Maîtrejean, prémentionné, en vertu d'une procuration du 25 juin 2004, déclare souscrire aux cinq cents (500) nouvelles parts sociales ordinaires et de les libérer intégralement jusqu'à concurrence de leur valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune par contribution en numéraire.

La preuve de la libération intégrale des cinq mille deux cent cinquante (5.250) parts sociales ordinaires nouvellement émises a été rapportée au notaire soussigné par un certificat de blocage de la banque, de manière à ce que le montant de cinq cent vingt-cinq mille Euros (EUR 525.000,-) est désormais à la disposition de la Société.

Deuxième résolution

En conséquence de la précédente résolution, l'Associé et Stichting Administratiekantoor Aandelen PCM Investments, agissant maintenant comme nouvel associé de la Société, représentés comme stipulé ci-dessus, décident de modifier l'article 6.1 des statuts, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«Art. 6.1. Premier paragraphe (Capital souscrit et libéré)

Le capital social est fixé à cinq cent trente-sept mille cinq cents Euros (EUR 537.500,-) représenté par cinq mille trois cent soixante-quinze (5.375) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à EUR 7.012,-.

Le notaire instrumentant, qui affirme maîtriser la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est libellé en anglais, suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte notarié, dressé et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la personne comparante, celle-ci a signé l'original du présent acte avec le notaire.

Signé: G. Maitrejean, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2004, vol. 144S, fol. 17, case 1. – Reçu 5.250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2004.

J. Delvaux.

(061378.3/208/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

BLOCKER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 67.656.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding de droit luxembourgeois dénommée BLOCKER HOLDING S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19/21, boulevard Prince Henri, inscrite au R. C. Luxembourg, section B n° 67.656, constituée par le notaire soussigné en date du 11 décembre 1998, publié au Mémorial C de l'année 1999, page 7073.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 16 juin 2004.

La société a un capital social actuel de EUR 51.645,69 représenté par 10.000 actions sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Monsieur Jean-Pierre Verlaine, employé privé, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Corine Watteyne, employée privée, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Madame Candice De Boni, employée privée, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entièreté du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation de la Société.
3. Décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
4. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés pour une période de 5 ans.
5. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La société T.A.S.L. 6, rue Henri Schnadt à Luxembourg, nommée commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Quatrième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société BLOCKER HOLDING S.A., qui cessera d'exister.
L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.
Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.
Le présent acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.
Signé: J.-P. Verlaine, C. Watteyne, C. De Boni, J. Delvaux.
Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2004, vol. 144S, fol. 16, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2004. J. Delvaux.
(061381.3/208/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

EUROPEAN FREE MEDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 98.527.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 12 juillet 2004, que:
L'Assemblée accepte les démissions de Madame Mireille Gehlen et Monsieur François Winandy, en tant qu'Administrateurs, décharge pleine et entière leur est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'au jour de leur démission.
L'Assemblée décide de nommer aux fonctions d'Administrateurs, Messieurs Hans Kristian Melby, citoyen norvégien, et Marco Bolandrina, ils termineront le mandat de leurs prédécesseurs et seront inscrit sur la même liste à savoir la liste B.

Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061068.3/802/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

DIE.FAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 48.455.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061077.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

OWEST HOLDING I S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.628.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le trente juin.

Par-devant Maître Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding de droit luxembourgeois dénommée OWEST HOLDING I S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 77.628,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Paul Bettingen de Niederanven, le 27 juillet 2000, publié au Mémorial C de 2001, page 5324.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 janvier 2003, publié au Mémorial C de 2003, page 14170.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 19 mai 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Luca Checchinato, employé privé, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Candice De Boni, employée privée, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Corine Watteyne, employée privée, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Que suivant liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Présentation et approbation du rapport du commissaire à la liquidation;
2. Décharge donnée aux administrateurs et commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation;
3. Décharge donnée au liquidateur et au commissaire à la liquidation pour leur mandat respectif;
4. Clôture finale de la liquidation;
5. Manière dont les actifs seront mis à la disposition des actionnaires;
6. Désignation de l'endroit où les livres et les documents sociaux seront déposés et conservés pendant 5 ans.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime les décisions suivantes:

Première résolution

La société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l. établie à Luxembourg, nommée commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau. L'actionnaire déclarant reprendre à sa charge tous les actifs et passifs de la société.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Quatrième résolution

L'assemblée donne pouvoir à MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société OWEST HOLDING I S.A., qui cessera d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: L. Checchinato, C. De Boni, C. Watteyne, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 53, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

J. Delvaux.

(061385.3/208/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

FIN-ASTRA LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 76.394.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / D. Murari

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02546. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061079.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

ISC INVESTORS IN SAPIENT AND CUNEO S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.503.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée dénommée ISC INVESTORS IN SAPIENT AND CUNEO HOLDING S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R. C. Luxembourg, sous la Section B et le numéro 73.503,

constituée par acte reçu par le notaire soussigné de résidence à Luxembourg en date du 21 décembre 1999, publié au Mémorial C de 2000, page 9218, et les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le même notaire en date du 5 décembre 2001, publié au Mémorial C de 2002, page 26178.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 4 juin 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Luca Checchinato, employé privé, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Luca Lazzati, employé privé, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Candice De Boni, employée privée, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs des procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte les procurations des actionnaires représentés.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I.- Suivant la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social de la société sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut dès lors valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport du commissaire à la liquidation;
2. Décharge donnée aux administrateurs et commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation;
3. Décharge donnée au liquidateur et au commissaire à la liquidation pour leur mandat respectif;
4. Paiements à effectuer selon le rapport du commissaire-vérificateur;
5. Manière dont les actifs seront mis à la disposition des actionnaires;
6. Désignation de l'endroit où les livres et les documents sociaux seront déposés et conservés pendant 5 ans;
7. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime les résolutions suivantes:

Première résolution

La société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., 15 rue de la chapelle à Luxembourg, nommée commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau. L'actionnaire déclarant reprendre à sa charge tous les actifs et passifs de la société.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Quatrième résolution

L'assemblée donne pouvoir à MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., établie à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société ISC INVESTORS IN SAPIENT AND CUNEO HOLDING S.A., qui cessera d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, est estimé à EUR 800,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: L. Checchinato, L. Lazzati, C. De Boni, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, vol. 21CS, fol. 49, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2004.

J. Delvaux.

(061396.3/208/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

HPLC S.A., HIGH PERFORMANCE LOGISTICS & CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 3, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 88.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS04245, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour HPLC S.A., HIGH PERFORMANCE

LOGISTICS & CONSULTING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(061144.3/503/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

FINANCIERE K2 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 76.460.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / D. Murari

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061081.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

KEANE, PIPER & ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 29.934.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / D. Murari

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02554. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061084.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

AVERY DENNISON HOLDING LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-4801 Rodange, Zone Industrielle P.E.D..
R. C. Luxembourg B 85.076.

In the year two thousand and three, on the thirty-first of December, at 11:00 a.m.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

AVERY DENNISON NETHERLANDS INVESTMENT II B.V., a company governed by the laws of The Netherlands, having its registered office at Lammenschansweg 140, 2321 JX Leiden, The Netherlands, registered with the Chamber of Commerce and Industries for Rijnland, under number 28099309,

here represented by Mr Marc Elvinger, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Leiden, The Netherlands, on 30 December 2003, which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party is the sole shareholder of AVERY DENNISON HOLDING LUXEMBOURG (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at Zone Industrielle P.E.D., L-4801 Rodange, registered with the Luxembourg trade and companies register under section B number 85.076, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on the 28 December 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 9

April 2002, number 551. The articles of incorporation were last modified by a notarial deed of the undersigned notary on 30 December 2003, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the share capital from its current amount of fourteen million eight thousand eight hundred fifty euro (EUR 14,008,850.-) up to thirty-four million one hundred thirty-six thousand six hundred euro (EUR 34,136,600.-) through the issue of eight hundred five thousand one hundred ten (805,110) shares of the Company with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, for a total value of twenty million one hundred twenty-seven thousand seven hundred fifty euro (EUR 20,127,750.-).

The new shares have been subscribed by AVERY DENNISON NETHERLANDS INVESTMENT II B.V., pre-named.

The total contribution of four hundred four million eight hundred eighty-five thousand seven hundred twenty-eight euro (EUR 404,885,728.-) consists of twenty million one hundred twenty-seven thousand seven hundred fifty euro (EUR 20,127,750.-) allocated to the share capital and three hundred eighty-four million seven hundred fifty-seven thousand nine hundred seventy-eight euro (EUR 384,757,978.-) allocated to a share premium account.

The shares subscribed have been paid up through the contribution in kind consisting of ten million three hundred twelve thousand six hundred forty-six (10,312,646) shares, with a total value of four hundred four million eight hundred eighty-five thousand seven hundred twenty-eight euro (EUR 404,885,728.-), of AVERY DENNISON COORDINATION CENTER BVBA, a company governed by the laws of Belgium, having its registered office at Tieblokkenlaan 1, 2300 Turnhout, Belgium, registered with the trade and companies register in Belgium under number 56.099.

As a consequence of such contribution, 78% of the share capital of the latter company is owned by the Company.

The proof of the existence and the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the above mentioned actions, article 8 of the articles of incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 8.** The Company's share capital is set at thirty-four million one hundred thirty-six thousand six hundred euro (EUR 34,136,600.-) represented by one million three hundred sixty-five thousand four hundred sixty-four (1,365,464) shares of twenty-five euro (EUR 25.-) each.»

Proportional capital duty exemption request

Considering that the first resolution concerns an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company through a contribution in kind consisting of shares of a company having its registered office in an EC Member State all the conditions as set forth by article 4-2 of the Luxembourg law of 29 December 1971, as modified, by the law of 3 December 1986, are complied with in order to benefit from the exemption on the proportional capital duty for the contribution of all the shares to the Company.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le trente et un décembre, à 11.00 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AVERY DENNISON NETHERLANDS INVESTMENT II B.V., une société régie par les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Lammenschansweg 140, 2321 JX Leiden, Pays-Bas, inscrite à la Chambre du Commerce et des Industries pour Rijnland, sous le numéro 28099309,

ici représentée par Monsieur Marc Elvinger, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Leiden, Pays-Bas, le 30 décembre 2003. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'associé unique de AVERY DENNISON HOLDING LUXEMBOURG (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à Zone Industrielle P.E.D., L-4801 Rodange, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 85.076, constituée suivant acte notarié du notaire soussigné, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 551 du 9 avril 2002. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné du 30 décembre 2003, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de son montant actuel de quatorze millions huit mille huit cent cinquante euros (EUR 14.008.850,-) pour le porter à trente-quatre millions cent trente-six mille six cents euros (EUR 34.136.600,-) par l'émission de huit cent cinq mille cent dix (805.110) parts sociales nouvelles d'une valeur de vingt-cinq

euros (EUR 25,-) chacune, pour une valeur totale de vingt millions cent vingt-sept mille sept cent cinquante euros (EUR 20.127.750,-).

Les parts sociales nouvelles ont été souscrites par AVERY DENNISON NETHERLANDS INVESTMENT II B.V., ci-avant nommée.

L'apport total de quatre cent quatre millions huit cent quatre-vingt-cinq mille sept cent vingt-huit euros (EUR 404.885.728,-) consiste en vingt millions cent vingt-sept mille sept cent cinquante euros (EUR 20.127.750,-) alloués au capital social et en trois cent quatre-vingt-quatre millions sept cent cinquante-sept mille neuf cent soixante-dix-huit euros (EUR 384.757.978,-) alloués à la prime d'émission.

Les parts sociales ainsi souscrites ont été libérées par un apport autre qu'en numéraire consistant en dix millions trois cent douze mille six cent quarante-six (10.312.646) parts sociales, ayant une valeur totale de quatre cent quatre millions huit cent quatre-vingt-cinq mille sept cent vingt-huit euros (EUR 404.885.728,-), de AVERY DENNISON COORDINATION CENTER BVBA, une société régie par les lois belges, ayant son siège social au Tieblokkenlaan 1, 2300 Turnhout, Belgique, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Belgique sous le numéro 56.099.

A la suite de cet apport, 78% du capital social de cette dernière société est détenu par la Société.

Les documents justificatifs de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 8 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 8.** Le capital social est fixé à la somme de trente-quatre millions cent trente-six mille six cents euros (EUR 34.136.600,-) représenté par un million trois cent soixante-cinq mille quatre cent soixante-quatre (1.365.464) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Requête en exonération du droit d'apport proportionnel

Compte tenu du fait que la première résolution concerne une augmentation de capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de parts sociales d'une société de capitaux ayant son siège dans un Etat Membre de la Communauté Européenne, la Société requiert sur la base de l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, l'exonération du droit proportionnel d'apport concernant l'apport de l'ensemble des parts sociales à la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Elvinger, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2004.

J. Elvinger.

(061522.3/211/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

HEISENBERG FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 46.215.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02512. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061104.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

HAIR FINANCE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 68.807.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / D. Murari

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02556. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061088.3/043/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

ERSEL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.735.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, entre autres, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Davide Murari, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, Administrateur démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

ERSEL FINANCE S.A.

S. Vandt / D. Murari

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02902. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061091.3/043/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

LA SPHERA S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.390.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le sept juillet.

Par-devant Maître Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée LA SPHERA S.A. ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R. C. Luxembourg B numéro 71.390,

constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg en date du 6 août 1999, publié au Mémorial C de 1999, page 40649.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le notaire sous-signé en date du 23 mai 2000, publié au Mémorial C de 2000, page 35076.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 18 décembre 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Lorenzo Patrassi, employé privé, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Sophie Jacquet, employée privée, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Que suivant liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Rapport du commissaire-vérificateur;
2. Paiements à effectuer selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires;
3. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation de la Société;
4. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur;
5. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour une période de 5 ans;
6. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime les décisions suivantes:

Première résolution

La société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., 15, rue de la Chapelle, Luxembourg, nommée commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée donne pouvoir à MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société LA SPHERA S.A., qui cessera d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, est estimé à EUR 784,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: C. Santoiemma, L. Patrassi, S. Jacquet, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 59, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

J. Delvaux.

(061401.3/208/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

IMMO GERANCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 17.606.

L'an deux mille quatre, le huit juillet.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1.- Monsieur Roland Bofferding, conseiller fiscal, demeurant à L-5426 Greiveldange, 8, Strachen, né à Luxembourg, le 9 mars 1953,

2.- Monsieur Edmond Wagner, conseiller fiscal, demeurant à L-7568 Mersch, 5, Am Wangert, né à Luxembourg, le 7 mars 1951.

Lesquels comparants ont déclaré être les seuls associés, représentant l'intégralité du capital social, de la société à responsabilité limitée IMMO GERANCES, S.à r.l., avec siège social à L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 17.606,

constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Kerschen, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 24 juin 1980, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 203 du 17 septembre 1980,

modifiée à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte sous seing privé des associés tenue le 10 octobre 2001, en application de l'article 3 de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euro, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 319 du 26 février 2002,

Que ladite société a un capital social de 50.000,- EUR divisé en 2.000 parts sociales de 25,- EUR chacune.

Ensuite les associés requièrent le notaire instrumentant d'acter les décisions prises par eux:

Première résolution

Les associés décident de dissoudre et de mettre la société IMMO GERANCES, S.à r.l., en liquidation à partir de ce jour.

Deuxième résolution

Les associés nomment Madame Carine Schaadt, employée privée, demeurant à L-7568 Mersch, 5, Am Wangert, née à Ettelbruck, le 19 octobre 1953, aux fonctions de liquidateur, laquelle aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Bofferding, E. Wagner, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, vol. 144S, fol. 38, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 16 juillet 2004.

P. Decker.

(061600.3/206/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

IMMO GERANCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 17.606.

L'an deux mille quatre, le huit juillet.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1.- Monsieur Roland Bofferding, conseiller fiscal, demeurant à L-5426 Greiveldange, 8, Strachen, né à Luxembourg, le 9 mars 1953,

2.- Monsieur Edmond Wagner, conseiller fiscal, demeurant à L-7568 Mersch, 5, Am Wangert, né à Luxembourg, le 7 mars 1951.

Lesquels comparants ont déclaré être les seuls associés, représentant l'intégralité du capital social, de la société à responsabilité limitée IMMO GERANCES, S.à r.l., avec siège social à L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 17.606,

constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Kerschen, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 24 juin 1980, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 203 du 17 septembre 1980,

modifiée à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 8 juillet 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

Que ladite société a un capital social de 50.000,- EUR divisé en 2.000 parts sociales de 25,- EUR chacune.

Ensuite les associés requièrent le notaire instrumentant d'acter les décisions prises par eux:

Première résolution

Les associés décident de réceptionner le rapport du liquidateur.

Deuxième résolution

Les associés nomment Madame Rita Willmann, femme au foyer, demeurant à L-5426 Greiveldange, 8, Strachen, née à Fribourg, le 9 décembre 1955, aux fonctions de commissaire-vérificateur à la gestion de la liquidation.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Bofferding, E. Wagner, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, vol. 144S, fol. 38, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 16 juillet 2004.

P. Decker.

(061613.2/206/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

IMMO GERANCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 17.606.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le huit juillet.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1.- Monsieur Roland Bofferding, conseiller fiscal, demeurant à L-5426 Greiveldange, 8, Strachen, né à Luxembourg, le 9 mars 1953,

2.- Monsieur Edmond Wagner, conseiller fiscal, demeurant à L-7568 Mersch, 5, Am Wangert, né à Luxembourg, le 7 mars 1951,

Lesquels comparants ont déclaré être les seuls associés, représentant l'intégralité du capital social, de la société à responsabilité limitée IMMO GERANCES, S.à r.l., avec siège social à L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 17.606,

constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Kerschen, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 24 juin 1980, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 203 du 17 septembre 1980,

modifiée à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 8 juillet 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

Que ladite société a un capital social de 50.000,- EUR divisé en 2.000 parts sociales de 25,- EUR chacune.

Ensuite les associés requièrent le notaire instrumentant d'acter les décisions prises par eux:

Première résolution

Les associés approuvent le rapport du Commissaire à la liquidation soumis à l'Assemblée.

Deuxième résolution

Les associés adoptent les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au liquidateur Madame Carine Schaadt, employée privée, demeurant à L-7568 Mersch, 5, Am Wangert, née à Ettelbruck, le 19 octobre 1953 et au Commissaire à la liquidation, Madame Rita Willmann, femme au foyer, demeurant à L-5426 Greiveldange, 8, Strachen, née à Fribourg, le 9 décembre 1955, pour l'accomplissement de leurs fonctions concernant la liquidation de la société.

Troisième résolution

Les associés donnent décharge pleine et entière aux gérants de la société pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

Les associés déclarent que la liquidation de la société est en conséquence à considérer comme close et que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation à L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Bofferding, E. Wagner, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, vol. 144S, fol. 38, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 16 juillet 2004.

P. Decker.

(061620.3/206/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

SF MOTTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 97.705.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration
S. Vandt / J.-P. Fiorucci
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061095.3/043/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

COVER FIN. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 70.342.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration
S. Vandt / A. Belardi
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02459. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061099.3/043/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOPAGE, S.a r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 1A, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 40.805.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04237, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour SOPAGE S.à.r.l.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.
Signature

(061147.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

EURON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 58.356.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / D. Murari

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02527. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061102.3/043/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

INVESTMENT SO.TE.CO. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.908.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 octobre 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02515. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061103.3/043/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

THREWID FURNITURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.859.

L'an deux mille quatre, le neuf juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de THREWID FURNITURE S.A., R. C. Numéro B 72.859 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, en date du 2 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 80 du 25 janvier 2000.

La séance est ouverte à 17.15 heures sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les dix-huit mille cinq cents (18.500) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cent quatre-vingt-cinq mille euros (EUR 185.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, Monsieur Sébastien Coyette, comptable, né le 04 septembre 1965 à Arlon - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 17.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Uhl, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 63, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

J. Elvinger.

(061580.3/211/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Y.A.C. FINANCE HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

H. R. Luxembourg B 72.167.

Auszug der Beschlüsse der Ordentlichen Generalversammlung vom 27. Mai 2003

Verwaltungsrat

- Herr Günther Fernbach
- Frau Katrin Fernbach
- Herr Max Gallowich

Aufsichtskommissar

LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faiënerie, L-1510 Luxembourg

Ihre Mandate werden für das Jahr 2003 verlängert und laufen mit dem Abschluss der nächsten Ordentlichen Generalversammlung, dessen Datum in den Statuten festgelegt ist, ab.

Luxembourg, den 27. Mai 2004.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03836. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(061125.3/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

GEORGES FABER OPTICIEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 9, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 34.984.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07466, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wasserbillig, le 26 juillet 2004.

J. Braas.

(061205.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

GIAN BURRASCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 76.396.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02507. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061105.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

DUE ESSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 47.441.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca (Annexe 1.) de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / D. Murari

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02506. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061106.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

MCR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 100, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 93.924.

L'an deux mille quatre, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MCR S.A., ayant son siège social à L-2440 Luxembourg, 100, rue de Rollingergrund,

constituée suivant acte reçu par Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen, en date du 17 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 722 du 9 juillet 2003,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 93.924.

L'assemblée est ouverte à 8.30 heures sous la présidence de Madame Céline Fournier, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg-Eich,

qui désigne comme secrétaire Madame Danielle Origer, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg-Eich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Paul-Hubertus Nelke, employé privé, demeurant à L-2133 Luxembourg, 50, rue Nicolas Martha.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Modification de l'objet social de la société, en supprimant les mots «d'un service traiteur», en conséquence la première phrase de l'article 4 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant et d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques.»

2.- Divers.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'objet social de la société.

En conséquence la première phrase de l'article 4 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant et d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 8.45 heures.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en vertu des présentes à environ 700,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Fournier, D. Origer, P.-H. Nelke, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, vol. 144S, fol. 54, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 27 juillet 2004.

P. Decker.

(061584.3/206/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

MCR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 100, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 93.924.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 27 juillet 2004.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(061592.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE SAINT PAUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 65.275.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS07146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(061305.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

AVISIA PROPLETE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 132, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 41.127.

L'an deux mille quatre, le treize juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. La société anonyme RJMF, ayant son siège social au 251, rue de Crimée, F-75019 Paris, ici valablement représentée par la signature individuelle du Président du Directoire, à savoir Monsieur Franck Julien, dirigeant de sociétés, demeurant à F-75015 Paris.

2. La société LUDILAU S.A., ayant son siège social au 132, rue de Dippach, L-8055 Bertrange, ici représentée par Monsieur Franck Julien, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Metz, le 8 juillet 2004, ci-annexée.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée AVISIA PROPLETE, avec siège social à Bertrange, 132, rue de Dippach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 41.127, constituée suivant acte notarié en date du 7 août 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 562 du 1^{er} décembre 1992 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 24 avril 2004, non encore publié, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

Les associés décident de changer l'exercice social de la société qui commencera dorénavant le premier septembre de chaque année et se terminera le trente et un août de l'année suivante.

En conséquence, l'article 16 et l'article 17 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 16.** L'année sociale commence le premier septembre et finit le trente et un août de l'année suivante.»

«**Art. 17.** Chaque année, le trente et un août, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.»

Par dérogation, l'exercice social ayant commencé le 1^{er} janvier 2004 se terminera le 31 août 2004.

Dont acte, fait et passé à Bertrange, au siège social de la Société, date qu'en tête.

Et après lecture et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Julien, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 juillet 2004, vol. 887, fol. 10, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 juillet 2004.

J.-J. Wagner.

(061664.3/239/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

AVISIA PROPLETE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 132, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 41.127.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 juillet 2004.

J.-J. Wagner.

(061667.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

EMMEDIFIN S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 68.802.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandi / O. Piccinelli

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02488. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061107.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

CL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 87.901.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061108.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

**IMC (INTERNATIONAL MALL COMPANY) S.A., Société Anonyme,
(anc. CAPROBAN S.A.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 95.519.

L'an deux mille quatre, le treize juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg),

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CAPROBAN S.A. (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 95.519, et fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 28 août 2003, publié au Mémorial C numéro 1023 du 3 octobre 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Christel Ripplinger, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sabine Dessart, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marie-Line Schul, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Modification de la dénomination sociale en IMC (INTERNATIONAL MALL COMPANY) S.A.

Modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts.

2.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend chaque fois à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier la dénomination sociale de la Société et d'adopter à l'avenir celle de IMC (INTERNATIONAL MALL COMPANY) S.A.

Deuxième résolution

Afin de refléter ce changement de la dénomination sociale, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article premier des statuts de la Société, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise, dénommée IMC (INTERNATIONAL MALL COMPANY) S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. Ripplinger, S. Dessart, M.-L. Schul, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 juillet 2004, vol. 887, fol. 10, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 juillet 2004.

J.-J. Wagner.

(061657.3/239/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

**IMC (INTERNATIONAL MALL COMPANY) S.A., Société Anonyme,
(anc. CAPROBAN S.A.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 95.519.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 juillet 2004.

J.-J. Wagner.

(061661.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

CLORIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 66.045.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02467. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061109.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

BRITISH BLU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 77.740.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca (Annexe 1.) de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061110.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

ASTRAL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 63.358.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca (Annexe 1.) de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02462. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061113.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

RAV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 86.387.

L'an deux mille quatre, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- Monsieur Jean-Marc Debaty, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

2.- La société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, ici représentée par:

a) Monsieur Jean-Marc Debaty, prénommé,

b) Monsieur Roberto Manciocchi, juriste, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg; les deux agissant en leur qualité de signataires autorisés de la prédite société avec pouvoir de signature conjointe.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- Que les comparants prénommés ont constitué la société RAV S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, suivant acte du notaire instrumentant, en date du 19 février 2002, publié au Mémorial C numéro 892 du 12 juin 2002 et inscrite au registre de commerce et des sociétés, section B, sous le numéro 86.387;

- Que par suite d'une erreur matérielle, le nombre des actions souscrites par LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT en tant qu'actionnaire majoritaire dans la société RAV S.A. a été indiqué audit acte de constitution du 19 février 2002 comme étant de «trois cent dix-neuf (319) actions» sur un total de «trois cent vingt (320)»;

- Qu'en réalité la souscription de INTERCONSULT était de trente et une (31) actions sur un total de trente-deux (32) actions ayant une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune;

- Que par conséquent il y a lieu de modifier, dans les deux versions anglaise et française dudit acte les références aux souscriptions comme suit:

Version anglaise:

«Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1.- LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. in abbreviation INTER-CONSULT, prenamed, thirty-one shares	31
2.- Mr Jean-Marc Debaty, prenamed, one share	1
Total: thirty-two shares	32»

Version française

«Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. en abrégé INTER-CONSULT, prénommée, trente et une actions	31
2.- M. Jean-Marc Debaty, prénommé, une action	1
Total: trente-deux actions	32»

- Que toutes les autres dispositions et articles contenus dans ledit acte du 19 février 2002, demeureront inchangés.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les personnes comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.-M. Debaty, R. Manciocchi, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 juillet 2004, vol. 887, fol. 11, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 juillet 2004.

J.-J. Wagner.

(061679.2/239/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

BLUE AZUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 82.964.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02533. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061119.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

QLI ADMINISTRATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 90.181.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07867, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Signature.

(061289.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

QLI ADMINISTRATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 90.181.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07869, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Signature.

(061291.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

KOENIGSPITZE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 82.479.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Eric Giacometti, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / D. Murari

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061122.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

BUCHER INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 84.874.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2004.

Signature.

(061314.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

COIFFURE HOFFMANN ET NOIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 26, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 84.402.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juillet 2004

Les associés de la société à responsabilité limitée COIFFURE HOFFMANN ET NOIRE, S.à.r.l., réunis au siège social, en Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1^{er} juillet 2004, ont décidé, à l'unanimité de prendre les résolutions suivantes.

- La démission avec effet immédiat de Monsieur Marc Hoffmann, coiffeur, demeurant à L-7313 Heisdorf, 44, rue du Cimetière, de son poste de gérant technique de la société est acceptée.
- Pleine et entière décharge lui est donné pour l'exercice de son mandat de gérant technique.
- Monsieur Marc Hoffmann, prénommé, est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée.
- La démission de Madame Sandrine Noire, coiffeuse, demeurant à F-57440 Algrange, 2, Rue Bompard, de son poste de gérante administrative de la société est acceptée.
- Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat de gérante administrative.
- Madame Sandrine Noire, prénommée, et nommée gérante technique de la société pour une durée indéterminée.
- Désormais, la société est engagée valablement par la signature conjointe des deux gérants dont la signature de la gérante technique qui dispose d'un pouvoir de co-signature obligatoire.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00621. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(061135.3/503/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

MEGAPODE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 93.186.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07185, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 22 juillet 2004.

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services, Société à responsabilité limitée

Signature

(061274.3/556/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

MEGAPODE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 93.186.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires en date du 2 juin 2004 que les personnes suivantes ont été renommées avec effet immédiat aux fonctions d'administrateurs de la société:

Administrateurs de catégorie A:

- Monsieur Cyrus David Jilla, administrateur de sociétés, né le 15 octobre 1969 à Londres, Angleterre, demeurant au 8, Chatsworth Road, Londres W43HY, Angleterre
- Monsieur Richard Graham Hine, administrateur de sociétés, né le 6 novembre 1954 à Cheadle, Royaume-Uni, demeurant à Ardmore, Old Long Grove, Seer Green, Buckinghamshire, HP9 2QH, Royaume-Uni
- Monsieur Edward Anthony Brooks, administrateur de sociétés, né le 4 octobre 1957 à Dublin, Irlande, demeurant à Manusmore, Clarecastle, Co. Clare, Irlande
- Monsieur Carl Christian Hultner, administrateur de sociétés, né le 25 septembre 1962 à Matteus, Suède, demeurant au 55, Campden Hill Gate, Duchess of Bedford's Walk, London W8 7Q1, Angleterre
- Madame Mary Carmel Sexton, administrateur de sociétés, née le 9 mars 1963 à Tibraid Arann/Tipperary, Irlande, demeurant au 33, Revington Park, North Circular Rd., Limerick, Irlande
- Monsieur Pieter Willem Gideon de Jager, administrateur de sociétés, né le 2 octobre 1945 à Loxton, Afrique du Sud, demeurant au 4, Pilansberg Road, Glenvista Ext. 5, Johannesburg, Afrique du Sud
- Monsieur Peter William Brown, administrateur de sociétés, né le 10 février 1951 à Johannesburg, Afrique du Sud, demeurant au 20, Morlais, Emmer Green, Reading, Berkshire RG4 8PQ, Royaume-Uni
- Monsieur Moosa Mahomed Adia, administrateur de sociétés, né le 13 février 1947 à Heidelberg, Afrique du Sud, demeurant au 8 Nagel Street, Lakefield, Benoni 1501, Afrique du Sud
- Docteur Thomas Aidan Spooner, administrateur de sociétés, né le 31 janvier 1947 à Tibraid Arann/Tipperary, Irlande, demeurant à Clonroad News, Clonroad, Ennis, Co. Clare, Irlande
- Monsieur Jonathan Ernest Maximilian Oppenheimer, administrateur de sociétés, né le 8 juin 1945 à Johannesburg, Afrique du Sud, demeurant au 73, 3d Avenue, Inanda 2196, Afrique du Sud
- Monsieur George Patrick Leicester Kell, administrateur de sociétés, né le 27 septembre 1948 à Cullinan, Afrique du Sud, demeurant au 27, Pont Road, Bryanston 2021, Afrique du Sud
- Monsieur Michel Alloo, administrateur de sociétés, né le 18 mars 1947 à Uccle, Belgique, demeurant au 20, avenue de la Faisanderie, B-1150 Bruxelles, Belgique

- Monsieur Etienne Denis, administrateur de sociétés, né le 20 janvier 1943 à Mons, Belgique, demeurant au 131, avenue Fond'Roy, B-1180 Bruxelles, Belgique
- Monsieur Marc Van Sande, administrateur de sociétés, né le 2 septembre 1957 à Borgerhout, Belgique, demeurant au 10, Van Colenlaan, B-2520 Ranst, Belgique

Administrateur de catégorie B:

Madame Ailbhe Jennings, née le 27 mars 1963 à Dublin, Irlande, demeurant au 17, rue du Verger, L-5372 Schuttrange

Il résulte également de ladite assemblée que la société ERNST & YOUNG, Société Anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, a été renommée avec effet immédiat, commissaire aux comptes de la société.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 22 juillet 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services, Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07187. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061272.3/556/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

FINCAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 86.165.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 juin 2004, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Eric Giacometti, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / D. Murari

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02597. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061124.3/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

AZURLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 40.265.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.

(061564.3/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2004.

SIGELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 12.969.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2004

1. Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes

Conseil d'Administration

- Monsieur Albert Donven, agent immobilier, demeurant à Bridel.
- Monsieur Henri Huberty, employé privé, demeurant à Roodt/Syre.

- Monsieur Robert Kratzenberg, employé privé, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Robert Funck, agent immobilier, demeurant à Goetzingen (administrateur-délégué)

Commissaire aux Comptes

Monsieur Henri Huberty, employé privé, demeurant à Roodt/Syre.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03834. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(061127.3/503/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

ACTIV HOTEL MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.

H. R. Luxemburg B 47.745.

Auszug der Beschlüsse der Ordentlichen Generalversammlung vom 21. Mai 2004

Am Freitag, den 21. Mai um 17.00 Uhr, sind die Aktionäre der ACTIV HOTEL MANAGEMENT S.A., am Sitz der Gesellschaft zur ordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgende Beschlüsse getroffen:

1) Da die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder abgelaufen sind, werden diese für drei Jahre erneuert, das heisst bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Der neue Verwaltungsrat der Gesellschaft besteht dementsprechend aus folgenden Mitgliedern:

- Herr Hermann Kunz, wohnhaft in Külz (D)
- Herr Steven Pitman, wohnhaft in Junglinster (L)
- Herr Max Galowich, wohnhaft in Luxemburg (L)

2) Desweiteren, da das Mandat des Aufsichtskommissars:

LUX-AUDIT S.A., mit Sitz in L-1510 Luxemburg, 57, rue de la Faïencerie abgelaufen ist, wird er auch für drei Jahre erneuert, das heisst bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Munsbach, den 21. Mai 2004.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03838. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(061129.3/503/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SKYTEC GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxemburg B 77.692.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS07144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(061303.3/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SKYTEC GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxemburg B 77.692.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS07145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(061310.3/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

SOCIETE COMMERCIALE M.E.N. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3360 Leudelange, 80, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 26.434.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2004

En date du mardi 29 juin 2004, les actionnaires de la Société Anonyme SOCIETE COMMERCIALE M.E.N. S.A., se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Claude Hosch, directeur de la société demeurant à L-2320 Luxembourg, 38, boulevard de la Pétrusse, de son mandat d'administrateur de la société.
- Nomination de Monsieur Armand Distave, conseil économique et fiscal, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt comme administrateur de la société, en remplacement du démissionnaire.
- Le nouvel administrateur qui déclare accepter son mandat, est élu jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2006.

Leudelange, le 29 juin 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02762. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(061139.3/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

THQ WIRELESS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 85.701.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique qui s'est tenue le 8 juillet 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de THQ WIRELESS INTERNATIONAL, S.à r.l. (la «Société»), qui s'est tenue le 8 juillet 2004, il a été décidé comme suit:

- D'accepter la démission de M. Tim van Dijk, résidant professionnellement au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en tant que Gérant de la société, avec effet au 1^{er} juillet 2004 et de lui donner pleine et entière décharge de toutes responsabilités quant à l'exercice de son mandat;
- De nommer M. Hans van de Sanden, résidant professionnellement au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, Gérant de la société avec effet au 1^{er} juillet 2004, sa fonction étant fixée pour une durée illimitée.

Le gérant unique est désormais:

- M. Hans van de Sanden.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

H. van de Sanden

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS05010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061149.3/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

UNIVERSAL TRADING CY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 204, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 47.040.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07483, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wasserbillig, le 26 juillet 2004.

J. Braas.

(061206.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2004.
